

Questions Réponses liste Dominique Bavoil

Réunion du jeudi 5 mars.

Présents :

pour l'Association de Beauséjour : Anne Morel et JP Romeuf

pour la liste « LORA »

Dominique Bavoil, Bernadette Blondel, Anne-Marie Materne, Caroline Nouveau

Objectif : Recueillir les intentions de la liste concernant le quartier de Beauséjour.

1. Montabé- Inondations :

Inondations : le goulet que constitue le passage sous le talus RATP ainsi que le passage des trois ponts situés en amont sont à l'étude pour être reconstruits et élargis. Le travail se fera dans le cadre de la loi GEMAPI qui permet d'obtenir des moyens pour agir dans le cadre d'une renaturation sur la prévention des risques d'inondation.

Mesures de prévention : des actions en amont de St Rémy en particulier sur Boullay-les-Troux et les Molières ont été réalisés récemment pour ralentir les crues. Par ailleurs, le projet de lotissement sur les Molières, prévu initialement à 7 ha, est réduit à 2 ha et assorti de mesures drastiques pour contenir l'eau de ruissellement. La ville travaille en bonne intelligence avec les communes situées en amont. D'autres mesures seront prises dès qu'une solution sera actée pour la sauvegarde des écrevisses.

Entretien des berges et lit du Montabé : les embâcles charriés par la rivière sont de la compétence du SIAHVY. Ceux dus à des arbres tombés dans le lit du ru doivent être évacués par le riverain propriétaire de l'arbre.

Renaturation : le point de départ de la renaturation passe par le règlement du problème des fameuses écrevisses à pattes blanches, principalement de leur habitat, (site régional). Il sera alors possible de traiter la renaturation et la prévention des risques d'inondation. Le domaine de St Paul, le lac de Beauséjour, le reméandrage du Montabé vers et autour de la MLC et des tennis feront parti du périmètre de traitement. La reconstruction de la MLC est contrainte par cette renaturation préalable.

2. Plaine, parc et lac Beauséjour

Revalorisation du lac : le besoin est bien identifié (mise PMR en périphérie, aménagement des berges, ponton etc.). Toutes les hypothèses sont sur la table. Cela passera par une consultation.

Terrain marécageux vers les jeux : l'étude de drainage et d'assainissement sera faite par des professionnels lors du projet de renaturation global du Montabé.

La digue : si les études prouvent sa dangerosité, elle sera reconstruite en priorité N°1 pour raison de sécurité (à la charge de la commune ce qui ralentira les autres investissements prévus).

3. Avenues de Coubertin et des Molières

Rénovations / requalification : un programme global de rénovation des voiries est prévu. Nos deux avenues font bien partie du programme. Les trottoirs devenus dangereux ont été rénovés récemment. Le tapis de roulement devenu également dangereux devrait être refait prochainement sans attendre le projet global de requalification qui prendra quelques années. Intérêt pour s'appuyer sur l'association de quartier pour l'étude de requalification. Une consultation sera lancée. Malgré l'inscription au PLU de l'alignement de platanes, ceux-ci peuvent être supprimés dans certains cas. Si l'enfouissement des réseaux est souhaité cela nécessitera le remplacement de tous les arbres. Dans tous les cas les arbres seront remplacés pour maintenir le statut d'avenue (présence d'arbres). Il est rappelé que les arbres sont centenaires et qu'une étude phytosanitaire a montré un état général médiocre ; ce qui tend à penser qu'une partie importante d'entre eux disparaîtra dans les prochaines années.

Pour les autres rues du quartier, ouvert à toute proposition d'aménagement.

4. Maison des loisirs et de la culture (MLC)

Espace MLC et Tennis : un recensement des besoins sera lancé avant toute chose. Le projet dépendra de celui de renaturation du Montabé. On ne va pas reconstruire à l'identique ni même exactement au même endroit. Le maintien d'un bâtiment associatif dans le quartier est acté. Il pourrait être plus grand et intégrer le club house si les tennis sont conservés. La renaturation qui sera retenue va permettre de requalifier l'ensemble. Pas possible de rénover le bâtiment actuel qui date du début des années 60. La reconstruction de la MLC est prévue en fin de mandat.

5. Domaine de Saint-Paul :

Projets / potentiel : la ville est positionnée avec la Fédération du Bâtiment pour reprendre éventuellement une partie du site (l'acquisition des bâtiments qui abritent l'ensemble des services techniques par exemple). Divers repreneurs sont à l'étude (centre de formation, fondation, hôtel de charme etc.). La ville souhaite que le domaine soit plus ouvert et plus accessible au quartier.

La société LINKCITY (filiale de Bouygues Construction) est missionnée par la Fédération du Bâtiment pour étudier la session du domaine.

Accès au domaine : L'accès principal route de Limours étant dangereux, une étude est en cours pour recréer un accès vers le croisement de la RD avec la route de Boullay.

6. Divers :

Fondation de Coubertin : les dirigeants de la fondation ne souhaitent pas trop de mise en visibilité. La ville souhaiterait sa mise en valeur.

Voies départementales : après l'aménagement du carrefour de Courcelles par le département, un projet d'aménagement du carrefour situé au sud de la gare (proche de la nouvelle sortie) est à l'étude. Le département ne prend qu'un projet par an. Cet aménagement permettra de sécuriser le carrefour et de créer une zone de dépose minute. Pas de projet d'enfouissement des réseaux de cette départementale (ce serait à la charge de la commune).